

> Le MNR sur internet : www.m-n-r.fr

n°63
Avril 2010

Le Chêne 
MAGAZINE DU MOUVEMENT NATIONAL RÉPUBLICAIN 5 €

NON AUX MINARETS



01 56 56 64 34
www.m-n-r.fr
MNR Mouvement national républicain

Commandez vite notre autocollant **p. 7**



les retraites **p. 4**



La burqa basta **p. 5**



Sarkozy et l'industrie **p. 6**

Résister et reconquérir



De toute l'Europe se créent des mouvements de résistance au mondialisme dans ce qu'il a de plus destructeur : l'atteinte à l'identité des peuples.

En France aussi, ce désir de rester nous-mêmes, de ne pas renoncer à notre civilisation et de vivre librement selon nos lois et nos coutumes, s'est affirmé au cours des derniers mois.

Malgré la volonté obsessionnelle de nos dirigeants de faire de notre pays l'avant-garde du multiculturalisme et du multi-ethnisme, les Français se rebiffent.

Les débats sur l'identité nationale qui devaient prouver aux récalcitrants que le temps de la France française et européenne était révolu ont démontré le contraire. La France n'est pas cet assemblage informe composé de tous les exclus du monde venus pour bénéficier de sa prospérité (devenue très relative par ailleurs) et qui tentent depuis quelque temps d'en prendre le contrôle grâce à la complicité des plus veules. Non, l'africanophilie et l'islamophilie ne sont pas, contrairement à ce que l'on nous assène à longueur de média, l'alpha et l'oméga de la culture française du 21ème siècle. La majeure partie de notre peuple est hostile à l'orientation que veulent nous imposer les organismes internationaux par le biais de leurs représentants locaux, qu'ils s'ap-

pellent Sarkozy, DSK ou Attali...

Les adhérents du MNR ont eu le courage de rappeler cette réalité lors des débats sur l'identité nationale devant des partiers de néo-Français qui attendaient qu'on leur confirme qu'ils étaient la France de demain, la nouvelle France, celle de l'islam, de la polygamie, de l'abandon de nos valeurs multiséculaires et républicaines. Car c'était bien le but de ces rencontres : prouver aux attardés que nous sommes que nous étions des dinosaures au cerveau reptilien, incapables de discerner au sein de l'africanisation - voire de la tribalisation - de notre société, les joyaux qui feraient la grandeur de la France de demain... Hélas pour M. Besson, il fut impossible après la résistance menée par nos camarades, de conclure comme prévu que notre pays était un exemple réussi et prometteur de cohabitation ethno-culturelle. Il a suffi de rappeler en public la réalité des stigmates d'une immigration massive et incontrôlée : insécurité, violences, recul scolaire et même souvent arrogance et hostilité de certains arrivants à l'égard des accueillants.

Une prise de conscience s'est opérée : 3% de Lorrains viennent de voter sans état d'âme pour la liste «Non aux minarets» menée par le MNR. Le message est clair : la résistance nationale s'organise et un vent de reconquête souffle sur la France et l'Europe.

L'ACTUALITÉ VUE DU MNR



du 2 février 2010

Recadrage du débat sur l'identité nationale

Le lundi 8 février un séminaire gouvernemental présenté comme un «point d'étape» s'est réuni à Matignon autour de François Fillon pour tirer les conclusions de la vaste consultation sur l'identité nationale. Quelques propositions ont été faites à partir des suggestions d'Éric Besson. Entre autres :

- solenniser par un serment républicain l'accession à la citoyenneté des étrangers,
- créer une charte des droits et des devoirs pour les nouveaux Français.

Ce «point d'étape» manifeste une volonté d'apaisement face aux socialistes et aux communistes qui réclamaient un terme définitif au débat. Affolé par les propos ulcérés de nombreux Français sur l'immigration et l'islamisation comme par les déclarations de quelques politiciens, le pouvoir a voulu une reprise en main du débat sur l'identité nationale s'efforçant d'occulter les réels problèmes.

Le MNR constate que les principales mesures annoncées concernent les nouveaux arrivants sur notre territoire. Qu'en est-il des «jeunes des zones sensibles» nés Français qui ne respectent ni les lois, ni les valeurs de la République. Ceux-ci n'auront que faire du «carnet de jeune citoyen» remis à l'école primaire comme du drapeau français hissé sur les écoles. Quant à La Marseillaise, certains redoutent déjà «une crispation des enseignants» ! C'est dire ce qu'ils pourraient redouter des autres !

Le MNR déplore la pérennisation d'un débat soi disant «élargi», en réalité amputé des véritables questions.



du 4 mars 2010

Oui au rapprochement franco-russe

Le Président russe Dimitri Medvedev a effectué pour la première fois une visite officielle de trois jours à Paris. Ce voyage marque un tournant dans les relations franco-russes (la France s'étant montrée auparavant critique vis-à-vis de la politique de Moscou en Tchétchénie).

- Visite culturelle : il a inauguré l'exposition Sainte Russie au musée du Louvre et s'est recueilli à Notre Dame en compagnie de son épouse.
- Visite économique qui a débouché sur d'importantes négociations : contrats entre GDF Suez et Gazprom, accord signé entre Alstom et le groupe ferroviaire Russe, lancement de négociations pour la fourniture à la marine Russe de quatre navires porte-hélicoptères Mistral.

Le MNR tout en déplorant la faible médiatisation de cette visite se réjouit du renforcement des liens diplomatiques et économiques

entre Paris et Moscou comme des nombreuses manifestations culturelles prévues dans le cadre de l'année France-Russie.

Face à l'impérialisme américain, face au géant économique chinois, face à la violence des islamistes, la France et l'Europe ont besoin de la Russie. Les menaces qui pèsent sur la Russie, sont aussi des périls pour la sécurité de l'Europe.



du 2 avril 2010

Après les Suisses, ce sont les Belges qui donnent une leçon aux Français !

Une commission parlementaire belge a voté à l'unanimité, mercredi 31 mars, une proposition de loi interdisant le port du voile intégral dans les espaces publics, y compris dans la rue. Elle prévoit même une amende de 15 à 25 euros, voire une peine de prison de 1 à 7 jours pour toute personne se présentant dans un lieu public le visage masqué même partiellement. Ce vote doit être confirmé le 22 avril en séance plénière.

Cette commission parlementaire ne s'est pas laissé influencer par la décision du Conseil d'État Français qui vient de rejeter l'interdiction générale du voile intégral sous prétexte qu'elle «ne pourrait trouver aucun fondement juridique incontestable». Ceux qu'il convient d'appeler «les sages» proposent d'étendre les possibilités d'interdiction «dans des circonstances particulières de temps et de lieu». Le flou artistique, lui, est intégral !

Rappelons que le Conseil d'État ne donne qu'un avis ; il n'incarne pas la souveraineté nationale. Les députés ne sont pas obligés de le suivre. Il appartient aux politiques de prendre leurs responsabilités.

- Le MNR constate que les députés belges se révèlent :
- Plus lucides que les députés français et vont au-delà des clivages politiques alors qu'en France, cette question avait, début 2010, divisé les partis, y compris l'UMP.
 - Moins hésitants : les membres de la commission parlementaire chargée de cette question avaient pris, en janvier dernier, une demi-mesure interdisant la burqa dans les services publics (hôpitaux, transports, universités) et non dans les espaces publics c'est-à-dire dans la rue.

Si le vote est confirmé le 22 avril, la Belgique pourrait être le premier pays d'Europe à interdire le voile. Après les Suisses, ce sont les Belges qui donnent une leçon aux Français !

le MNR crée l'événement en Lorraine

En Lorraine, le MNR a créé un événement médiatique, avec sa liste pilotée par notre secrétaire générale Annick Martin et son slogan «Non aux minarets en Lorraine». Le résultat (3 %) montre qu'une partie de la population a été sensible à l'actualité de notre lutte contre l'islamisation.

De manière symbolique, compte tenu du traitement réservé aux femmes par l'islam, les quatre têtes de liste étaient des femmes : Annick Martin pour la Moselle, Catherine Davion pour la Meurthe-et-Moselle, Paulette Geoffroy pour la Meuse et Françoise Schüller pour les Vosges.



Débat sur l'identité nationale

Le mardi 12 janvier trois représentants du MNR : Bernard Bornette, Roland Curtet, et Isabelle Laraque se rendent au lycée Louis le Grand de Paris pour participer à un débat sur l'identité nationale.

Après les présentations officielles et les premiers exposés, la salle est invitée à s'exprimer.

Roland Curtet ouvre le feu en déclarant qu'il ne voit pas en quoi la république définit l'identité nationale et remarque que le proviseur du lycée Louis le Grand, dans son exposé, n'est pas remonté avant le «Siècle des lumières», malgré la dénomination de l'établissement.

Puis, c'est au tour d'Isabelle Laraque, de

réagir à l'intervention d'un homme revendiquant à la fois son identité musulmane et le pacte républicain. L'islam n'est guère compatible avec la République, fait-elle remarquer dans une assemblée tout à fait imperméable à ce genre de déclaration !

L'intervenant, habile beau parleur au physique de play boy méditerranéen, BCBG, costume cravate, non seulement récoltera des applaudissements mais échangera à l'issue de la matinée sa carte de visite avec un haut membre du clergé catholique !.

L'ennemi avance masqué, la foule est naïve et aisément manipulable.

Bernard Bornette, probablement repéré, n'obtiendra pas la parole.

En définitive, pas grand-chose à retirer de cette matinée : à la tribune les représentants des «élites» semblent soucieux d'éviter les sujets qui fâchent. Ivan Rioufol, d'habitude plus téméraire dans son bloc-notes du Figaro adopte la langue de bois, manifestement peu désireux de dépenser son énergie dans un débat si soigneusement cadré.

Dans l'assistance les meilleures interventions émanent d'élèves du Lycée Louis le Grand. Exemple : Comment concilier un débat sur l'identité nationale avec le projet du retrait de l'enseignement de l'histoire en terminale S ?

Action internationale



Annick Martin, Jean-pierre Tournier (à gauche), Robert Spieler (à droite) aux côtés des intervenants.

Le samedi 27 mars, à l'invitation du mouvement allemand Pro-NRW (qui prépare l'élection régionale du 9 mai prochain), une délégation du MNR, conduite par Annick Martin, a participé à la conférence internationale de Gelsenkirchen pour une interdiction des minarets, selon le modèle suisse. Le dimanche 28, avec les mêmes organisateurs, notre délégation a participé à la manifestation contre la grande mosquée de Duisburg-Marxloh. Cette rencontre a montré, une nouvelle fois, la solidarité des mouvements politiques européens de droite nationale dans leur lutte contre l'avancée de l'islam dans nos sociétés : à côté du MNR et de Pro-NRW, le Vlaams Belang flamand, le FPÖ autrichien, Platafoma per Catalunya pour la Catalogne.

LES RETRAITES

Les retraites : décider entre la réforme et la catastrophe

Lors de ses vœux à la presse, François Fillon a déclaré que «le temps des réformes est encore et toujours devant nous».

Le premier ministre commence à déminer prudemment le terrain avant de s'aventurer sur la voie de la réforme nécessaire des régimes de retraite.

Si l'on reste dans le schéma et l'organisation actuels, les instruments à la disposition des pouvoirs publics sont limités :

- le montant des cotisations
- la durée légale d'activité
- l'âge du départ à la retraite
- la diminution des prestations

Age de la retraite : vive la France !

Age moyen de sortie du travail en 2007

Japon	69,5 ans
Suède	64,2 ans
Royaume-uni	63,6 ans
Allemagne	62,6 ans
Espagne	61,8 ans
Italie	61 ans
France	59,5 ans

Les seniors chômeurs trop

Taux d'emploi des 55-64 ans en 2008 pour les hommes

Suède	70,3%
Japon	66,3%
Etats-Unis	62,1%
Roy.-Uni	58,2%
Allemagne	53,8%
Pays-Bas	50,7%
Espagne	45,6%
France	38,2%
Italie	34,4%

Les réformettes successives, Balladur, Jospin, Fillon, Sarkozy, n'ont en rien résolu le problème de fond. Xavier Darcos avait déclaré pour sa part qu'il «n'existe pas de projet ficelé» prévoyant un schéma préconisé de réforme pour les fonctionnaires» et il ajoutait «on ne pourra pas s'abstenir de traiter les pensions de la fonction publique en raison de leur volume et surtout de l'objectif d'équité entre régimes».

Rester dans le système actuel, avec les mêmes paramètres, conduit la France au désastre. Il y a trente ans que les actuaires ont tiré la sonnette d'alarme et prévu qu'en 2040 les déséquilibres seraient si élevés que l'on ne pourra plus garantir le niveau des retraites. Les problèmes ressurgissent avec une acuité plus grande. Le nombre de retraités s'accroît, l'espérance de vie s'allonge, le nombre des actifs par retraité est en diminution. Le fonds de réserve pour les retraites (FRR) créé en 1999, qui devait pallier le déficit de cotisations à partir de 2020, est largement insuffisant parce qu'alimenté médiocrement.

L'ensemble de la protection va dans le mur et particulièrement la branche vieillesse.

En 2008, la branche vieillesse présentait un déséquilibre de 5,6 milliards d'euros et une dépense de 180,9 milliards d'euros. En 2009 le déficit s'élevait à 9,5 milliards d'euros avec une dépense

de 187,5 milliards d'euros. En 2010 il est prévu un déficit de 12,2 milliards d'euros avec une dépense de 195 milliards d'euros.

Le COR (Conseil d'orientation des retraites) estime le déficit à l'horizon de 2040 à 63 milliards d'euros.

Des réformes limitées ont été entreprises depuis 1993. Les retraites ont été indexées sur les prix et non plus sur les salaires, ce qui

est moins avantageux pour les retraités. La contribution sociale de solidarité a amputé le montant des retraites et ce sont les élus qui ont mis en place à leur profit, et aux frais des contribuables, les régimes de retraite les plus avantageux.

Aujourd'hui il faut s'attaquer à une réforme, voire une refondation de la protection sociale en France.

Trente-sept régimes de retraite oeuvrent à la retraite des salariés du privé et à ceux de la fonction publique avec une charge considérable pour l'Etat.

Il faut réfléchir à de nouvelles solutions, par exemple à une unification des régimes de base permettant à chacun de disposer d'une retraite minimale uniforme avec une cotisation modique et avec un calcul alliant décote et surcote en fonction de la durée d'activité. Le corollaire d'une telle disposition sociale serait de laisser à chacun la possibilité de cotiser en plus ou non dans les régimes de son choix sans être écrasé par les cotisations obligatoires.

Dans cette première décennie du vingt-et-unième siècle, il faut répondre aux besoins de protection sociale avec des initiatives courageuses et innovantes. Le schéma mis en place il y a plus d'un demi-siècle ne répond plus aux aspirations de la population.

Les cotisations calculées sur les salaires deviennent injustes. Les entreprises à forte main d'oeuvre, qui peuvent fournir des emplois, notamment les petites entreprises, sont pénalisées par rapport aux grandes entreprises favorisées par l'informatique et la robotisation. Le MNR propose, dans un premier temps, d'alléger la charge des cotisations sociales des entreprises et d'augmenter les salaires des salariés par une réforme de l'assiette des cotisations.

Dans un second temps il est indispensable de retrouver l'équilibre des différentes branches de la protection sociale, par une réforme en profondeur distinguant l'assurance de l'assistance.

Ce sont là des réformes de fonds auxquelles les politiques doivent consacrer toute leur attention. Dans un prochain article, nous présenterons de manière détaillée les solutions proposées par le MNR.



Nos seniors en marche vers Compostelle

La burqa... Basta !

On désigne abusivement par «burqa» tout voile intégral, alors qu'au sens strict, il s'agit de la tenue des femmes afghanes comportant un morceau grillagé à l'emplacement des yeux. Peu importe cette confusion : ces longs tissus, burqa, tchador, niqab, qui couvrent le corps et le visage, ne méritent pas le nom de vêtement !

Un vêtement certes répond à la pudeur. Non seulement il cache, mais il révèle : il dissimule en partie le corps de manière à ramener l'attention sur le visage, les mains, c'est-à-dire sur les manifestations de l'esprit. Il révèle aussi : il met en valeur la silhouette, la personnalité. La burqa occultant tout, ne révèle rien.

Un vêtement implique une discipline : pli repassé, chemise amidonnée ; il est censé s'adapter au lieu, à l'heure, à la circonstance : ce qu'on appelait autrefois l'élégance. Rien à voir avec cette chose informe !

La burqa est une offense à l'être humain : l'Homme est le seul animal qui se tienne droit, qui regarde de face. Seul l'être humain a un visage. Or la burqa empêche tout échange de regards, tout partage de sensations visuelles, olfactives, tactiles.

C'est une offense envers la femme en général et la femme française en particulier. Le message est le suivant : «Vous qui ne portez pas la burqa, vous êtes des femmes dévoyées, des prostituées en puissance. Alors que moi, je suis pure, vous êtes des impures». Or se dire pur, c'est déjà pécher par orgueil, donc ne plus l'être ! Qui veut faire l'ange fait la bête !

Enfin la burqa, étendard de la haine, nous conduit à banaliser le foulard qui tend à passer pour une tenue «européenne» !

Ne perdons pas de temps à polémiquer, **il faut légiférer.**

Le seul fait d'en débattre est une victoire pour les islamistes.

Plus grave encore, la lâcheté travestie en tolérance au sein même du gouvernement,

Hervé Morin, ministre de la Défense, préconisant «un long dialogue qui ne conduise pas à stigmatiser la communauté musulmane» !

Comment légiférer ?

Les politiques sont en majorité paralysés par une double trouille : peur des musulmans, peur de voir la loi invalidée par le Conseil constitutionnel ou par la cour européenne des droits de l'Homme.

L'interdiction de la burqa se heurterait à un droit fondamental : la liberté de religion. Il est vrai que l'article 18 de la déclinante Déclaration universelle des droits de l'Homme autorise chacun à manifester sa religion «tant en public qu'en privé». Pourquoi ne pas alors faire prévaloir l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : «nul ne doit être inquiété pour ses opinions religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi». Ce qui nous ramène au principe de laïcité. Or celui-ci ne pourrait motiver une réglementation du port de la burqa dans les lieux publics car dans son sens actuel la laïcité signifie que l'État est tenu d'être neutre à l'égard des religions et de respecter la liberté de conscience.

Il est donc préférable d'interdire purement et simplement le voile intégral pour des motifs d'ordre et de sécurité. Quant à la Cour européenne des droits de l'Homme, elle ne pourrait invalider la loi puisque les Pays-Bas ont été les premiers à légiférer au printemps 2007.

La mission parlementaire

Les membres de la mission parlementaire sur le voile intégral étaient censés construire un consensus républicain : ils ont donné le spectacle d'une foire d'empoigne.

Rien d'étonnant : cette commission présidée par le communiste André Gérin, a multiplié les auditions, recevant juristes, responsables religieux, représentants des pays du Golfe et du Maghreb ainsi que deux femmes portant la burqa!



La mission parlementaire a rendu son rapport le 26 janvier dernier : renonçant à une loi générale d'interdiction, elle s'en tenait à une décision absurde : une prohibition dans les services publics (hôpitaux, administrations). Projet qui n'allait pas assez loin puisque la question de l'espace public (la rue) restait posée. Résultat : une demi-loi !

Si les parlementaires sont hésitants et divisés, c'est alors au chef de l'État de trancher ! Il vient de le faire. Enfin ! Après la raclée des Régionales...

Comment faire confiance à celui qui n'a cessé de zigzaguer sur le sujet ?

Nicolas Sarkozy ne s'était pas montré favorable au vote de la loi sur le foulard à l'école.

Le 1er octobre 2007, il se rendait à la mosquée de Paris à l'occasion de l'interruption du jeûne du ramadan et déclarait se réjouir de l'avancée de l'islam.

Trois mois plus tard, au congrès de Versailles, il proclamait : «La burqa n'est pas la bienvenue sur le territoire de la République Française».

Encore récemment, il prétendait qu'une loi d'interdiction générale serait inapplicable.

Sur cette affaire, le combat doit être mené avec détermination, sans précipitation en songeant à l'avenir des prochaines générations, et non dans la seule perspective des élections de 2012.

Isabelle Laraque
Février-avril 2010

POINT DE VUE

Nicolas Sarkozy et l'industrie

Nous avons déjà eu l'occasion de vous rendre compte des initiatives prises par N. Sarkozy dans les domaines économiques et financiers.

Il a récemment édité un plan pour soutenir l'industrie Française, avec l'ambition affichée de faire croître notre production industrielle de 25% au cours des 5 prochaines années : "La France doit demeurer une grande nation industrielle. Elle le doit à son histoire, à son économie, elle le doit à son peuple". Sans doute !

Il est vrai que la situation devient dramatique : le chômage a dépassé la barre des 10%, en 10 ans la France a perdu un demi million d'emplois dans l'industrie qui n'occupe plus que 13% de la population active contre 16% dix ans plus tôt. La part de l'industrie dans la constitution du PIB est passée de 24% en 1980 à 14% en 2007, et on peut penser que la dégringolade continue. Cela n'a rien d'étonnant alors qu'on déplore pratiquement chaque semaine la fermeture ou la disparition d'entreprises, avec des centaines d'emplois à la clef, sans parler des sous-traitants et services connexes, commerces, etc..

Sont en cause, bien entendu la religion des 35 heures, les charges considérables qui pèsent sur nos entreprises et affectent lourdement leur compétitivité, face à l'Allemagne par exemple ou l'Italie, sans parler des pays extra européens. C'est ainsi que les marges de nos entreprises ne sont que de 29% de la valeur ajoutée contre 35% en Allemagne. Les entreprises françaises ne disposent donc pas de ressources suffisantes pour financer la recherche à un niveau adéquat : la recherche ne représente que 7% de la valeur ajoutée en France contre 10% en Allemagne. Quant aux investissements, ils ont chuté de 35% en 10 ans.

Les conséquences sont également dramatiques pour notre commerce extérieur qui accuse un déficit de 35 milliards par an, déficit qui ne serait pas tenable si les "pays du nord", dont l'Allemagne, n'étaient pas en excédent. Cette désindustrialisation aux conséquences financières très lourdes se traduit par un chômage en croissance, avec les conséquences personnelles et sociales souvent dramatiques pour les victimes. Cela se traduit

également par des pertes de savoir-faire dans les domaines concernés et une dépendance accrue vis-à-vis de l'extérieur : en une vingtaine d'années la France a perdu des pans entiers de son industrie : textile et habillement, chantiers navals, aluminium, sidérurgie, électroménager, électronique médicale et de loisirs, informatique, etc..

Face à ce véritable désastre, que nous propose N. Sarkozy ?

Tout d'abord une "politique sectorielle" dans les secteurs qu'il juge prometteurs : la chimie (pourquoi pas, mais c'est un des rares secteurs qui fonctionne déjà bien), le logiciel (on peut être sceptique quand on connaît la puissance, l'inventivité, la réactivité des Apple, Microsoft, Google, Yahoo et autres). Il cite ensuite l'agroalimentaire, qui est également un secteur où la France a déjà une position dominante. Il cite également l'électronique. Fort bien, mais question prix de revient, les pays asiatiques ont un avantage indétrônable, et nos industries dans ce domaine n'ont que des positions intéressantes, mais marginales.

En ce qui concerne les procédures, notre imaginaire Président va créer pour chaque filière une "instance de réflexion stratégique et d'échanges". Autrement dit quelques juteux fromages supplémentaires, dont l'annonce doit faire trembler nos concurrents mondiaux. On va également affecter une fraction du "grand emprunt national" à des fonds sectoriels, avec en plus un "médiateur de la sous-traitance". Serait-ce déjà le retour à une économie qu'on voudrait assistée ?

Concernant l'épargne, il veut l'orienter vers le financement des fonds propres des entreprises. Bonne idée en effet, car l'épargne des Français est très abondante, mais c'est une épargne de précaution face aux aléas d'un futur que les Français jugent bien incertain. Il faudrait commencer par ne plus matraquer l'épargne dont la constitution, le maintien et la transmission sont encore lourdement taxés.

Et enfin, l'Etat veut renforcer son rôle d'administrateur dans les entreprises dont il est actionnaire. Fort bien, mais là encore "on a payé pour voir" : souvenez-vous par exemple du Crédit Lyonnais...



Tout ceci a un air de déjà vu : les décisions tonitruantes de l'Etat pour pallier les insuffisances, réelles ou supposées, des entreprises, sont légion. Souvenez-vous du "plan calcul" destiné à relancer notre informatique, du plan "machines outils" pour relancer un secteur dont la France est désormais pratiquement absente, souvenez-vous des envolées récentes de J. Chirac, que nous avons eu l'occasion de commenter ici.

Le "plan" de N. Sarkozy sera aussi inutile et coûteux que les précédents.

Dans le monde d'aujourd'hui, la puissance industrielle ne se décrète pas : elle résulte des efforts et de l'imagination des dirigeants et des personnels des entreprises. Encore faudrait-il qu'ils ne soient pas handicapés ou plongés dans l'incapacité d'agir par des pratiques et des politiques gouvernementales et administratives coûteuses et sclérosantes.

Il faudrait également, et surtout, que nos entreprises ne soient pas livrées à une concurrence débridée avec des frontières totalement ouvertes, avec pour conséquence des délocalisations d'entreprises industrielles en grand nombre. De cela, également, le MNR a maintes fois exposé les méfaits. Mais ce n'est certainement pas la constitution européenne récemment adoptée, qui pourra permettre d'espérer une amélioration dans ce domaine, non plus qu'à l'égard d'une immigration galopante, porteuse d'un islam dévastateur pour notre civilisation.

Dans ce contexte, les critiques de Mme Lagarde à l'égard d'une Allemagne qui sait gérer ses affaires sont tout à fait déplacées. Quant à l'euro, à l'abri duquel nos incohérences peuvent prospérer, il est menacé par l'Allemagne qui n'entend pas tenir à bout de bras des politiques irresponsables.

On aimerait que N. Sarkozy laisse le monde des entreprises gérer ses affaires en l'affranchissant des contraintes qu'elles supportent, qu'il se consacre à les protéger des risques qui l'assaillent et qui, au terme de quelques années, aggraveront également dans des proportions redoutables la situation d'une agriculture française menacée par Bruxelles.

B. Bornette

La vie du mouvement

Hommage à Jeanne d'Arc

Le dimanche 9 mai après-midi, l'association Civitas organise à Paris un défilé d'hommage à Sainte Jeanne d'Arc. Rendez-vous place Saint-Augustin à 15 h. Le MNR enverra une délégation et participera au dépôt de gerbes à l'arrivée.

Université d'été du MNR

Elle se tiendra à Saintes, du 3 au 5 septembre 2010.

Vous pouvez (et vous y avez intérêt, afin de bénéficier de tarifs préférentiels) réserver dès maintenant vos deux nuits d'hôtel, en indiquant que c'est pour le MNR :

- Hôtel 1ère classe : chambre 1 personne pour 50 €, chambre 3 personnes pour 30 € par personne , tél. : 05 46 93 38 45
- Hôtel Ibis : chambre 1 personne 75 €, tél. : 05 46 74 36 34

Nouvelle adresse internet :

l'adresse du site MNR de Poitou-Charentes est désormais :

www.mnr.poitou-charentes.com

Carnet blanc

Nous apprenons la naissance du petit Raphaël le 31 mars, dont le papa est notre fidèle adhérent et militant Gilles Mettelet (Hauts-de-Seine). Nous souhaitons beaucoup de bonheur à toute la famille.

Carnet rose

Jeudi 18 mars à Paris, se sont unis deux de nos plus fidèles amis, Josette Buisson et Jean Bourguigne. Nous exprimons nos félicitations aux nouveaux époux.

IN MEMORIAM

deux fidèles viennent de nous quitter : Robert Marcelli, âgé de 98 ans. A son épouse Pierrette, et à sa famille, nous présentons nos condoléances. Madame Reboulleau (née Rolande Bersier) : que son époux Henry et sa famille reçoivent nos condoléances.



Le bon de commande de l'autocollant **NON AUX MINARETS** est joint en encart à ce numéro

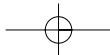
ÉLECTIONS CANTONALES

En mars 2011 seront renouvelés les conseillers généraux pour une moitié des cantons. Le MNR poursuit son implantation régionale. Il présentera des candidats qui auront à cœur de défendre nos valeurs de civilisation, de combattre l'implantation de l'Islam et de soutenir nos compatriotes en difficulté face aux ravages du mondialisme. Cela nécessite, outre beaucoup de courage de leur part, des moyens financiers qu'ils n'ont pas tous. Vous pouvez certainement les aider, ou participer à la pré-campagne.

C'est pourquoi nous joignons à ce journal un coupon de soutien financier et de commande d'autocollants.



N° 63 Avril 2010 - Directeur de la publication : Michel Colin
Périodicité : mensuel
Rédaction : 15, rue de Cronstadt - 75015 Paris
Date de la parution : Décembre 2009
Commission paritaire : N° 0512P1309
Éditeur : MNR - Imprimeur : PFO - RCS Paris B 440 654 069



diffuser pour réagir - A diffuser pour réagir - A diffuser pour réagir - A diffuser



AVEC LE MNR, HALTE A L'ISLAMISATION DE NOTRE ALIMENTATION

La chaîne «Quick» propose des produits respectant le rite musulman dans certains «restaurants» exclusivement halal. Il est précisé que «le bœuf a été égorgé tête tournée vers la Mecque par un sacrificateur agréé». Ce qui n'est pas précisé, c'est que ce mode d'abattage entraîne une souffrance particulière pour l'animal, car le rite veut qu'il soit conscient. Ainsi, au nom du profit, nos traditions culinaires

sont sacrifiées, des animaux sont torturés, l'islamisation de notre société est encouragée au mépris de notre liberté.

Nous nous opposons à cette transformation et invitons toutes les personnes attachées au respect de notre identité à s'y opposer en sélectionnant pour leurs achats les enseignes respectueuses de nos traditions et en boycottant les autres.

Défendons notre mode de vie français et européen



- J'apporte mon soutien au MNR et verse la somme de (chèque à l'ordre de «AFMNR»)
- Je souhaite recevoir, gratuitement et sans engagement de ma part, une documentation sur le MNR

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :@.....

A renvoyer à : M N R - 15 Rue de Cronstadt - 75015 Paris Tél.: 01 56 56 64 34 - www.m-n-r.fr

